

LA COMMUNICATION DANS LES PRATIQUES DU SOIN

Rencontre-Thématique du jeudi 22 septembre 2016

ARGUMENTAIRE

Une plus grande compréhension des troubles et des améliorations concrètes des thérapeutiques, des interactions et de l'estime partagées : pour la personne polyhandicapée, l'information continue sur ce qu'elle vit est indispensable et aidante car elle comprend toujours, par des voies encore mal connues, tout ce qui la concerne directement dans son âme comme dans son corps.

La loi de 2002 (Kouchner) sur les droits des malades fait obligation aux médecins d'informer leurs patients et les familles proches sur les troubles et les traitements proposés. Par ailleurs, l'évolution de notre société développée engendre en chaque citoyen un vif désir d'être acteur de sa santé et de prendre part aux décisions qui le concernent.

Nous ne pouvons plus nous abstenir de participer à ces progrès au prétexte que les malades et leurs familles risquent de ne pas comprendre ou de s'inquiéter à l'excès, ni justifier notre silence par le manque de temps.

En effet, les enjeux d'un véritable partenariat issu du partage continu d'informations sont multiples et se feront au bénéfice égal de la personne polyhandicapée, de sa famille et des équipes, sur la base de la confiance réciproque ainsi créée entre eux :

- Une efficacité accrue des soins envisagés ou proposés
- Une meilleure acceptabilité de leurs limites inévitables (et pour les familles et les médecins, un moindre risque de judiciarisation)
- Un enrichissement réciproque des savoirs car les proches, parents et fratrie de la personne polyhandicapée et soignants (AMP et aides-soignantes) acquièrent, dans la proximité et la durée, un savoir véritable sur les signes d'alerte (la douleur par exemple) dont le médecin a le plus grand besoin. Ils doivent recevoir, en continu de la part des médecins, des renseignements simples et précis sur les troubles et les traitements. Ensemble, tous sont soumis à une obligation de réserve (à la place de l'antique secret médical...)
- Une plus grande compréhension des troubles et des améliorations concrètes des thérapeutiques, des interactions et de l'estime partagées : pour la personne polyhandicapée, l'information continue sur ce qu'elle vit est indispensable et aidante car elle comprend toujours, par des voies encore mal connues, tout ce qui la concerne directement dans son âme comme dans son corps